

Merci d'avoir choisi de contribuer au financement de travaux indispensables. En faisant un don, vous permettrez à de nombreuses autres personnes de découvrir la grâce du Monastère du Brousey.

Vous participez ainsi directement et personnellement à l'œuvre d'évangélisation en France, fille aînée de l'Eglise, en Avignon-Aquitaine, province des Carmes, en Gironde, notre terre d'accueil depuis 1841.



Couvent des Carmes – 5 Le Brousey Sud – 33410 RIONS



- Comme Particulier, si vous êtes imposable, **66% de vos dons sont directement déductibles de vos impôts sur le revenu** (Au-delà de 420€, la déduction est de 60% dans la limite de 20% de votre revenu imposable).
- Comme Entreprise, **60% du montant du don est déductible de l'impôt société (I.S.)** dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Nom :

Prénom :

Courriel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Montant en euros :€ à libeller à l'ordre de « Fondation des Monastères »

Reçu fiscal : Oui Non



Coupe A-A'

Façade Nord-Est